

TABLEAU DE BORD

Juillet 2019

Les personnes inscrites au Rniam au régime agricole en avril 2019

Juillet 2019

Tableau de bord

Les personnes inscrites au répertoire national Inter-régime de l'assurance maladie (Rniam) au régime agricole en avril 2019

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES
ET DES FONDS

Directrice de la publication :
Nadia JOUBERT

Département "Mission Synthèses"
Responsable David FOUCAUD
foucaud.david@ccmsa.msa.fr

Rédactrice : Catherine ROUSSEAU
rousseau.catherine@ccmsa.msa.fr

Diffusion :
Claudine GAILLARD
gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
Nadia FERKAL
terkal.nadia@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Croissance modérée de la population au régime des salariés agricoles.....	3
Poursuite de la baisse des effectifs au régime des non-salariés agricoles.....	3

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Personnes protégées en maladie par régime en avril 2019.....	4
Tableau 2 : Personnes protégées en maladie par régime et par sexe en avril 2019	4
Tableau 3 : Caractéristiques par régime en avril 2019.....	4
Tableau 4 : Personnes protégées en maladie par régime et par tranche d'âge en avril 2019.....	5
Tableau 5 : Personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en avril 2019.....	5
Tableau 6 : Personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en avril 2019	6
Graphique 1 : Evolution trimestrielle des personnes protégées en maladie depuis 2014 - Focus sur le 1^{er} trimestre.....	6
Graphique 2 : Evolution des effectifs de janvier 2014 à avril 2019.....	7
Graphique 3 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés en avril 2019	7
Graphique 4 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés en avril 2019	8
Graphique 5 : Evolution en glissement annuel de la population protégée en maladie au régime agricole	8
Graphique 6 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs NSA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014.....	9
Graphique 7 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs SA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014	9

Télécharger les données au format Excel :



Au 1^{er} trimestre 2019, recul des effectifs protégés en maladie après deux trimestres de croissance

Au 2 avril 2019, près de 3,2 millions de personnes sont protégées au titre du risque maladie. Elles se répartissent entre le régime des salariés agricoles (59,5 %) et celui des non-salariés agricoles (40,5 %).

Au cours du 1^{er} trimestre 2019, la population des personnes protégées en maladie est en recul de 0,3 % après deux trimestres de hausses successives. La progression des effectifs au régime des salariés agricoles s'atténue (+ 0,2 %, après + 0,8 % le trimestre précédent). La population relevant du régime des non-salariés continue de baisser (- 0,9 %).

Croissance modérée de la population au régime des salariés agricoles

Avec près de 1,9 million de personnes protégées au titre de l'assurance maladie obligatoire au 1^{er} trimestre 2019 (tableau 1), les effectifs du régime des salariés agricoles progressent de 0,2 %, après une hausse de 0,8 % le trimestre précédent (graphique 1).

Sur un an, cette population augmente de 1,9 %, après 0,7 % l'année précédente. Elle retrouve une croissance dynamique déjà observée entre 2015 et 2016¹ (graphique 5).

Toutes les tranches d'âge contribuent positivement à la croissance annuelle de l'effectif total du régime des salariés, exceptée celle des 80 ans et plus. La population protégée en maladie progresse de 1,7 % sur un an pour les 20-39 ans (27,1 % des effectifs) et de 1,1 % pour les 40-59 ans (26,7 % des effectifs). La hausse est marquée pour les 60-79 ans (+ 3,7 % sur un an) (tableau 4, graphique 7).

Après plusieurs baisses successives entre juillet 2017 et juillet 2018 (graphique 7), la population des moins de 20 ans est en progression de 2,3 % au 1^{er} trimestre 2019. Cette croissance est notamment soutenue par celle des effectifs âgés de 18 à 19 ans (+ 21,8 %, tableau 4), en raison de la suppression du Régime de sécurité sociale des étudiants (RSSE). La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants met un terme à la délégation de gestion de l'assurance maladie obligatoire dont bénéficiaient les mutuelles étudiantes depuis 1948². A compter du 1^{er} septembre 2018, les étudiants restent affiliés au régime de protection sociale de leurs parents ou tuteurs légaux.

Sur un an, la croissance des effectifs du régime des salariés agricoles concerne aussi bien les hommes (+ 1,9 %, après + 0,8 % en avril 2018) que les femmes (+ 2,0 %, après + 0,6 % en avril 2018) (tableau 2). La population féminine âgée de 60 à 79 ans progresse fortement (+ 4,0 %) alors qu'elle recule de 0,9 % chez les 80 ans et plus (poursuite de la baisse amorcée au 4^{ème} trimestre 2014). Les effectifs des hommes âgés de 20 à 39 ans (classe d'âge la plus représentée) augmentent de 1,3 %. Après une hausse continue des effectifs masculins âgés de 80 ans et plus, ceux-ci reculent pour le second trimestre consécutif (- 0,5 % au 1^{er} trimestre 2019).

Poursuite de la baisse des effectifs au régime des non-salariés agricoles

Au régime des non-salariés agricoles, près de 1,3 million de personnes sont protégées en maladie en avril 2019 (tableau 1). Cette population diminue de 0,9 % au 1^{er} trimestre 2019, après - 0,8 % le trimestre précédent (graphique 1).

En glissement annuel, le repli des effectifs relevant du régime des non-salariés agricoles s'atténue légèrement depuis 2017 et atteint 3,0 % en avril 2019 (graphique 5). Toutes les tranches d'âge sont affectées par la baisse, à l'exception de la population féminine âgée de 20 à 39 ans (+ 3,0 %). Avec un nombre de décès supérieur au nombre d'entrées dans le régime (actifs ou ayants droits) et un âge élevé de ses ressortissants (61,3 % d'entre eux étant âgés de 60 ans et plus - tableau 3), la structure démographique est vieillissante (graphique 3), ce qui explique principalement la baisse tendancielle de la population couverte en maladie.

Comme au régime des salariés agricoles, la population âgée de 18 à 19 ans progresse fortement sur un an (+ 23,0 %), en raison de la suppression du RSSE³. La baisse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus contribue ainsi principalement à la diminution de la population du régime (graphique 6). Les femmes contribuent de manière significative à la baisse de la population totale du régime (tableau 5) compte tenu d'un âge moyen élevé (67,4 ans contre 57,9 ans pour les hommes, tableau 3) et d'un effectif supérieur (parmi les 60 ans et plus, 54,3 % sont des femmes).

Dans une moindre mesure, la baisse des effectifs du régime des non-salariés agricoles s'explique également par le recul démographique des chefs d'exploitation et par le développement de l'activité professionnelle des conjoints hors du monde agricole, qui conduit à une affiliation dans un autre régime.

¹- Le dynamisme observé entre 2015 et 2016 des effectifs relevant du régime des salariés peut s'expliquer d'une part par une situation de l'emploi agricole favorable, et d'autre part par les modifications de la nature des emplois ces dernières années (succession de contrats courts permettant un maintien des droits maladie). Par ailleurs, la mise en application de la Protection universelle maladie (Puma) depuis le 1^{er} janvier 2016 peut également avoir des conséquences favorables en matière d'affiliation.

^{2,3} - Article 11 de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Tableau 1 : Personnes protégées en maladie par régime en avril 2019

Régimes agricoles	Effectif au 2 avril 2019	Répartition des effectifs au 2 avril 2019	Evolution des effectifs sur l'année (avr 2019 / avr 2018)	Evolution des effectifs sur le dernier trimestre (avr 2019 / janv 2019)
Régime des salariés	1 891 560	59,5 %	+ 1,9 %	+ 0,2 %
Régime des non-salariés	1 287 106	40,5 %	- 3,0 %	- 0,9 %
TOTAL	3 178 666	100,0%	- 0,1 %	- 0,3 %

Sources : CNAV - MSA

Tableau 2 : Personnes protégées en maladie par régime et par sexe en avril 2019

Régimes agricoles	Effectif au 2 avril 2019		Evolution des effectifs sur l'année (avr 2019 / avr 2018)		Evolution des effectifs sur le dernier trimestre (avr 2019 / janv 2019)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Régime des salariés	824 962	1 066 598	+ 2,0 %	+ 1,9 %	+ 0,2 %	+ 0,1 %
Régime des non-salariés	591 913	695 193	- 3,9 %	- 2,2 %	- 1,2 %	- 0,7 %
TOTAL	1 416 875	1 761 791	- 0,5 %	+ 0,2 %	- 0,4 %	- 0,2 %

Sources : CNAV - MSA

Tableau 3 : Caractéristiques par régime en avril 2019

	Non-salariés agricoles		Salariés agricoles	
	avril 2018	avril 2019	avril 2018	avril 2019
% femmes	46,4 %	46,0 %	43,6 %	43,6 %
% hommes	53,6 %	54,0 %	56,4 %	56,4 %
Age moyen	62,4 ans	62,2 ans	41,7 ans	41,8 ans
- femmes	67,6 ans	67,4 ans	42,3 ans	42,3 ans
- hommes	58,0 ans	57,9 ans	41,3 ans	41,4 ans
Classe d'âge la plus représentée	80-89 ans	80-89 ans	30-39 ans	30-39 ans
% individus de moins de 20 ans	10,0 %	10,1 %	20,9 %	20,9 %
dont individus de moins de 18 ans	8,9 %	8,7 %	18,6 %	18,2 %
dont individus de 18-19 ans	1,1 %	1,4 %	2,3 %	2,7 %
% individus de 60 ans et plus	61,5 %	61,3 %	25,0 %	25,2 %

Sources : CNAV – MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Tableau 4 : Personnes protégées en maladie par régime et par tranche d'âge en avril 2019

Tranches âge	Effectif au 2 avril 2019		Evolution des effectifs sur l'année (avr 2019 / avr 2018)		Contribution à l'évolution en points (avr 2019 / avr 2018)	
	Régime des non-salariés	Régime des salariés	Régime des non-salariés	Régime des salariés	Régime des non-salariés	Régime des salariés
Moins de 20 ans	130 396	396 078	- 1,3 %	+ 2,3 %	- 0,1	+ 0,5
dont moins de 18 ans	112 791	344 151	- 4,3 %	- 0,1 %	- 0,4	+ 0,0
dont 18-19 ans	17 605	51 927	+ 23,0 %	+ 21,8 %	+ 0,3	+ 0,5
De 20 à 39 ans	102 831	512 610	+ 0,7 %	+ 1,7 %	+ 0,1	+ 0,5
De 40 à 59 ans	265 298	505 684	- 3,9 %	+ 1,1 %	- 0,8	+ 0,3
De 60 à 79 ans	393 453	367 782	- 3,1 %	+ 3,7 %	- 0,9	+ 0,7
80 ans et plus	395 128	109 406	- 3,6 %	- 0,7 %	- 1,1	+ 0,0
TOTAL	1 287 106	1 891 560	- 3,0 %	+ 1,9 %	- 3,0	+ 1,9

Sources : CNAV – MSA

Tableau 5 : Personnes protégées en maladie au régime des non-salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en avril 2019

Régime des non-salariés	Effectif au 2 avril 2019		Evolution des effectifs sur l'année (avr 2019 / avr 2018)		Contribution à l'évolution en points (avr 2019 / avr 2018)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 20 ans	64 258	66 138	- 0,7 %	- 1,9 %	- 0,1	- 0,2
dont moins de 18 ans	55 151	57 640	- 4,1 %	- 4,4 %	- 0,4	- 0,4
dont 18-19 ans	9 107	8 498	+ 26,3 %	+ 19,7 %	+ 0,3	+ 0,2
De 20 à 39 ans	24 028	78 803	+ 3,0 %	+ 0,0 %	+ 0,1	+ 0,0
De 40 à 59 ans	75 482	189 816	- 5,3 %	- 3,3 %	- 0,7	- 0,9
De 60 à 79 ans	173 743	219 710	- 5,9 %	- 0,7 %	- 1,8	- 0,2
80 ans et plus	254 402	140 726	- 3,4 %	- 4,1 %	- 1,5	- 0,8
TOTAL	591 913	695 193	- 3,9 %	- 2,2 %	- 3,9	- 2,2

Sources : CNAV – MSA

[Télécharger les données au format Excel :](#)



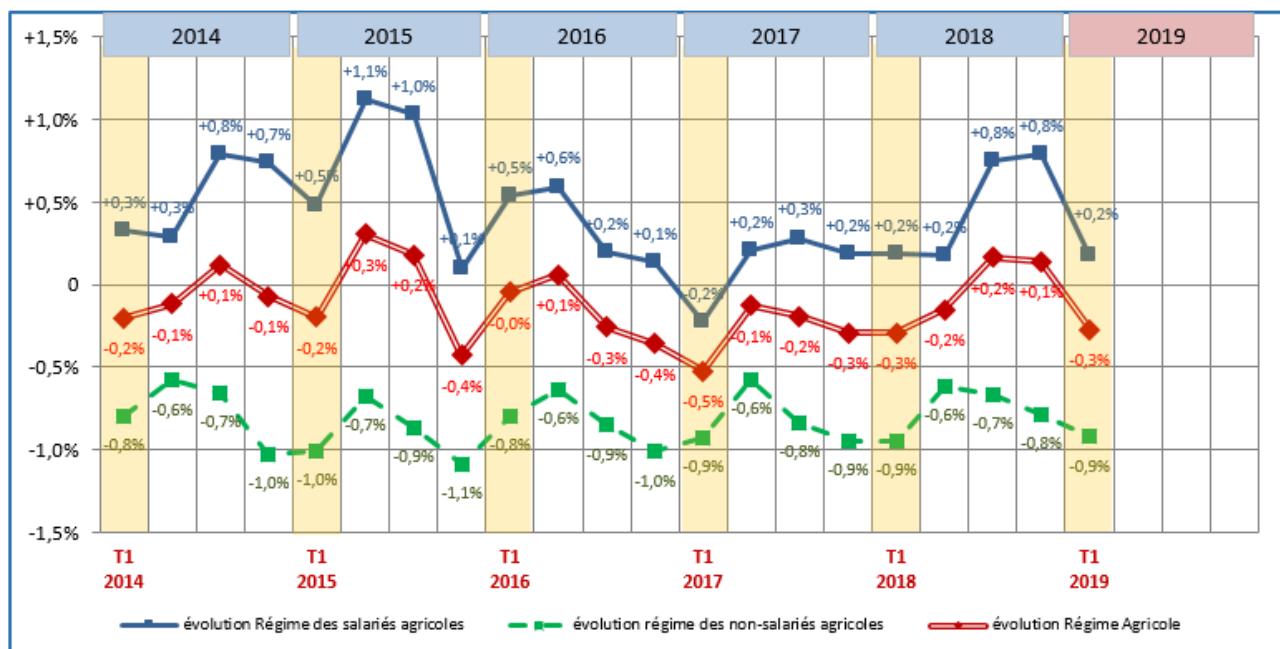
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Tableau 6 : Personnes protégées en maladie au régime des salariés agricoles par sexe et par tranche d'âge en avril 2019

Régime des salariés	Effectif au 2 avril 2019		Evolution des effectifs sur l'année (avr 2019 / avr 2018)		Contribution à l'évolution en points (avr 2019 / avr 2018)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 20 ans	187 527	208 551	+ 2,3 %	+ 2,3 %	+ 0,5	+ 0,4
dont moins de 18 ans	166 098	178 053	- 0,3 %	+ 0,1 %	- 0,1	+ 0,0
dont 18-19 ans	21 429	30 498	+ 28,7 %	+ 17,4 %	+ 0,6	+ 0,4
De 20 à 39 ans	198 208	314 402	+ 2,2 %	+ 1,3 %	+ 0,5	+ 0,4
De 40 à 59 ans	219 814	285 870	+ 0,9 %	+ 1,3 %	+ 0,2	+ 0,4
De 60 à 79 ans	161 056	206 726	+ 4,0 %	+ 3,5 %	+ 0,8	+ 0,7
80 ans et plus	58 357	51 049	- 0,9 %	- 0,5 %	- 0,1	+ 0,0
TOTAL	824 962	1 066 598	+ 2,0 %	+ 1,9 %	+ 2,0	+ 1,9

Sources : CNAV - MSA

Graphique 1 : Evolution trimestrielle des personnes protégées en maladie depuis 2014 - Focus sur le 1^{er} trimestre



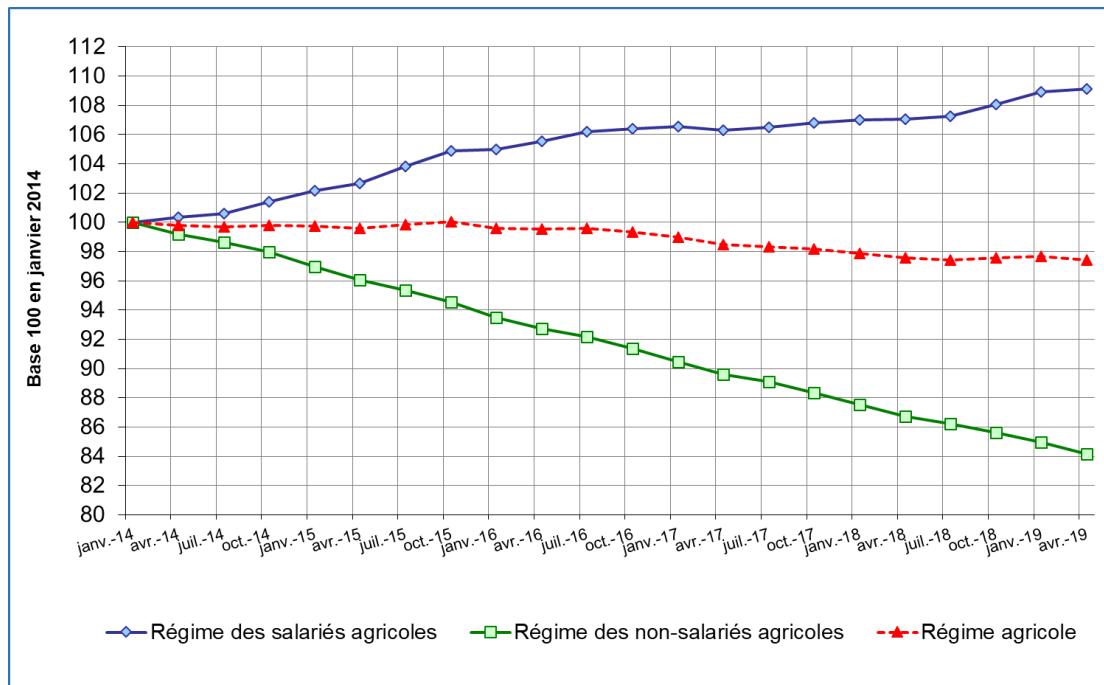
Sources : CNAV – MSA

Télécharger les données au format Excel :



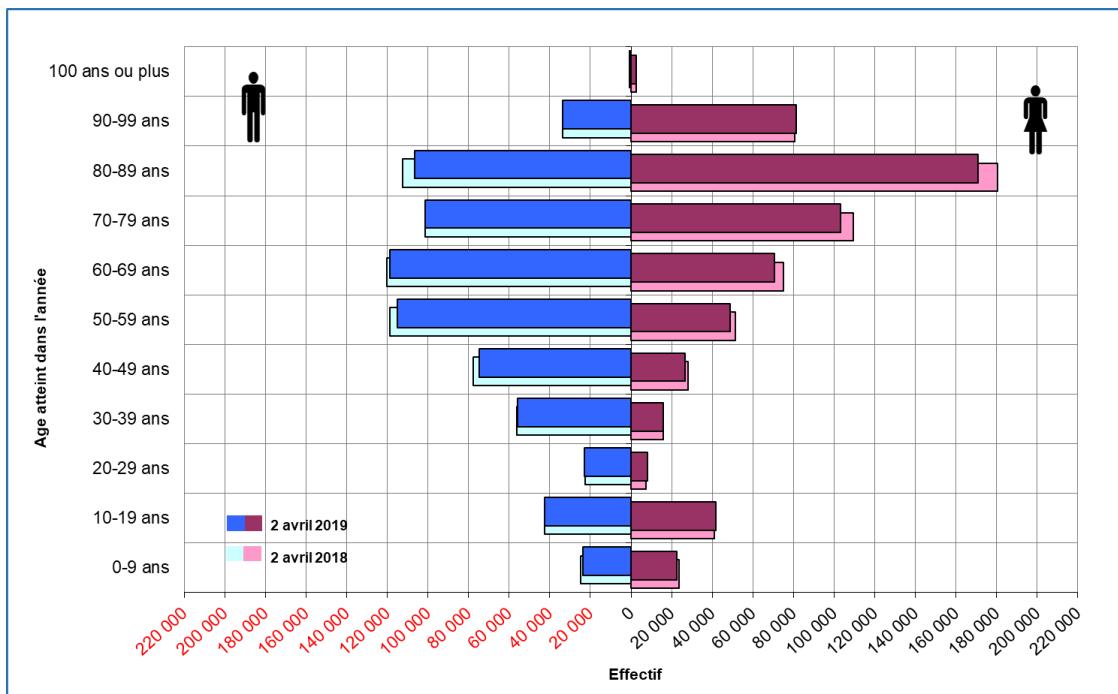
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Graphique 2 : Evolution des effectifs de janvier 2014 à avril 2019



Sources : CNAV – MSA

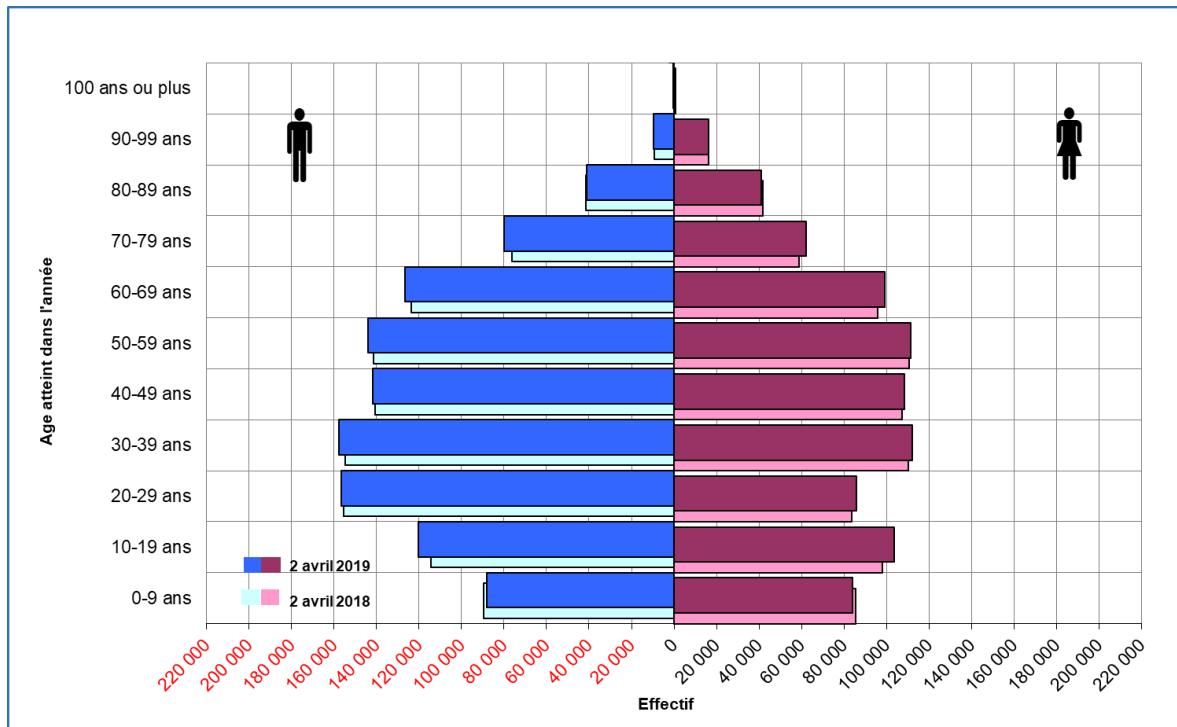
Graphique 3 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des non-salariés en avril 2019



Sources : CNAV – MSA

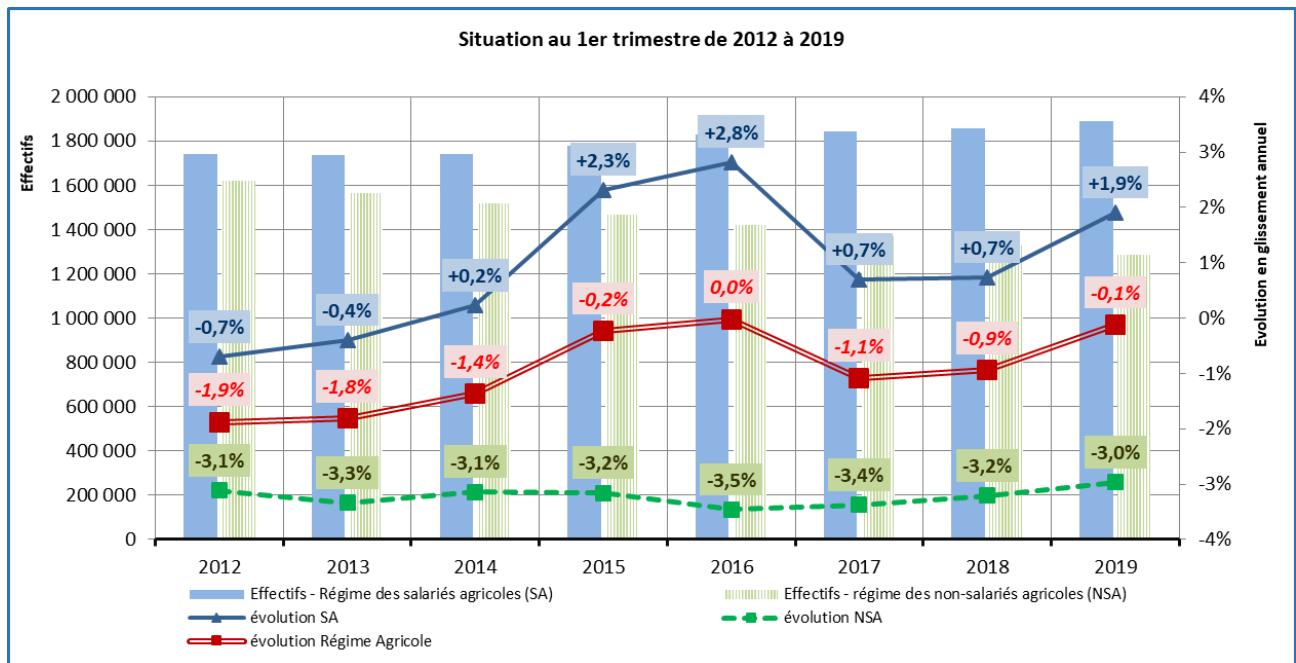
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Graphique 4 : Pyramide des âges des personnes protégées en maladie au régime des salariés en avril 2019



Sources : CNAV – MSA

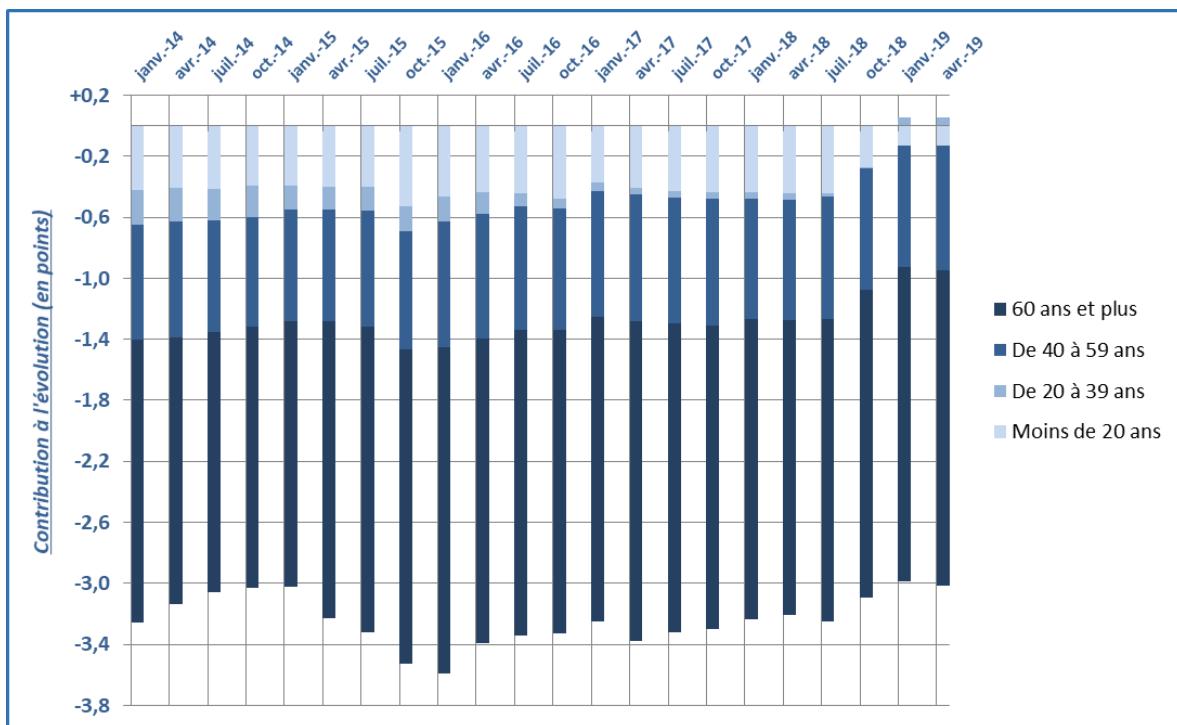
Graphique 5 : Evolution en glissement annuel de la population protégée en maladie au régime agricole



Sources : CNAV – MSA

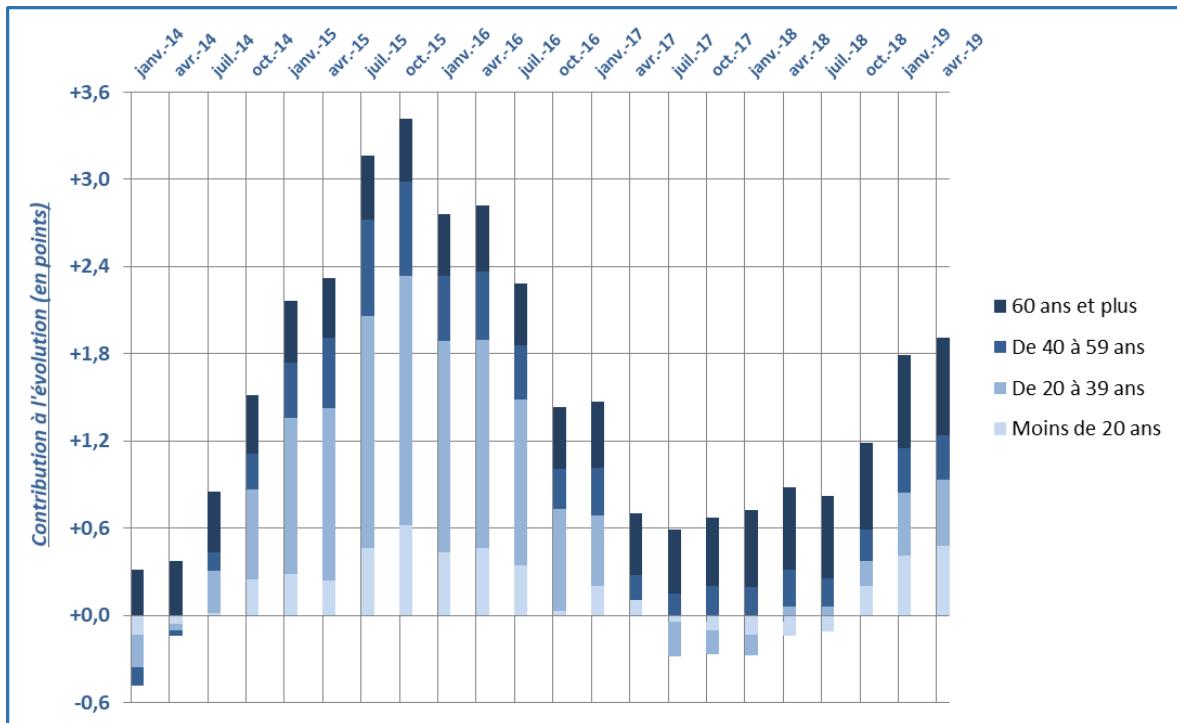
Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Graphique 6 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs NSA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014



Sources : CNAV – MSA

Graphique 7 : Contribution à l'évolution annuelle des effectifs SA selon la tranche d'âge depuis janvier 2014



Sources : CNAV – MSA

Les personnes inscrites au Rniam et affiliées au régime agricole au 2 avril 2019

Définitions

Personne protégée en maladie	Bénéficiaire de la protection sociale qui, à quel que titre que ce soit, ont droit aux prestations des régimes agricoles d'assurance maladie obligatoire. Le bénéficiaire peut être assuré ou ayant droit.
Régime des non-salariés agricoles	Jusqu'au 31 décembre 2013, la population des non-salariés agricoles pouvait être assurée soit directement auprès d'une caisse de Mutualité sociale agricole (MSA), soit auprès d'un autre assureur. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 a supprimé cette disposition. Ainsi, depuis le 1 ^{er} janvier 2014, la totalité des personnes non-salariées agricoles est assurée par les caisses de la MSA.
Ouvrant droit au régime agricole	Personne affiliée de façon obligatoire à un régime agricole non salarié ou salarié de par son activité professionnelle.
Champ	<p>Les données relatives aux personnes protégées en maladie sont issues du Répertoire National Inter-Régime de l'Assurance Maladie (Rniam) et excluent les DOM. Le Rniam est alimenté par l'ensemble des régimes d'assurance maladie obligatoire.</p> <p>Sont prises en compte uniquement les personnes vivantes au 2 avril 2019 qui sont identifiées par un numéro national d'identification correspondant au NIR (Numéro d'inscription au répertoire ou numéro de sécurité sociale). Les personnes faisant l'objet d'une immatriculation provisoire sont exclues.</p> <p>Le Répertoire National Inter-Régime de l'Assurance Maladie sert :</p> <ul style="list-style-type: none">- À recenser et certifier les éléments d'identification des bénéficiaires de l'assurance maladie,- À identifier l'organisme d'assurance maladie, voire l'organisme complémentaire auquel chaque bénéficiaire est rattaché. <p>A cette fin, les informations contenues dans le Rniam sont confrontées à celles provenant respectivement du répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) tenu par l'Insee depuis 1946 qui est l'image des registres d'<i>état civil</i>, et des organismes gérant les régimes de base.</p> <p>Le Rniam contribue aussi aux procédures de délivrance et de mise à jour des cartes électroniques Vitale.</p> <p>Le répertoire sert enfin à des études statistiques dans les domaines sanitaire, social et démographique.</p> <p>Les données relatives aux ouvrants droits de la population agricole sont issues du Répertoire National de l'Assurance Maladie (Rnam).</p>

Méthodologie

. Age des personnes inscrites au Rniam

Le calcul de l'âge des personnes protégées ne tient pas compte du mois de naissance de l'individu.
L'âge ainsi défini correspond à celui atteint par le bénéficiaire pendant l'année en cours.
Age = Année en cours - Année de naissance.

. Définition des trimestres

Les données du Rniam sont transmises chaque trimestre par la CNAV de Tours. Ces données sont en date du 2^{ème} jour suivant le trimestre concerné.

1^{er} trimestre = 2 janvier au 2 avril

2^{ème} trimestre = 2 avril au 2 juillet

3^{ème} trimestre = 2 juillet au 2 octobre

4^{ème} trimestre = 2 octobre au 2 janvier

Sigles cités :

CNAV	:	Caisse nationale d'assurance vieillesse
DOM	:	Département d'outre-mer
MSA	:	Mutualité sociale agricole
NIR	:	Numéro d'inscription au répertoire
NSA	:	Non-salarié agricole
PUMa	:	Protection universelle maladie
RA	:	Régime agricole
Rnam	:	Répertoire national de l'assurance maladie
Rniam	:	Répertoire national inter régime de l'assurance maladie
RSSE	:	Régime de sécurité sociale des étudiants
SA	:	Salarié agricole

Télécharger les données au format Excel : 

MSA Caisse Centrale	Direction des Statistiques, des Etudes et des Fonds
19 rue de Paris	Directrice de la publication : Nadia JOUBERT - joubert.nadia@ccmsa.msa.fr
CS 50070	Responsable Mission Synthèses : David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr
93013 Bobigny Cedex	Rédactrice : Catherine ROUSSEAU - rousseaux.catherine@ccmsa.msa.fr
	Diffusion : Claudine GAILLARD - gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr
	Nadia FERKAL - ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr

